

Paris, le 11 novembre 2020

L'APVF soumet au Gouvernement des pistes pour la réouverture des commerces de proximité et pour sauver l'économie locale

Dans une contribution adressée ce jour au Gouvernement, l'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, Maire de Barentin (76) et ancien député de Seine-Maritime, constatant la gravité de la situation de l'économie locale dans de très nombreuses petites villes et la situation très difficile de nombreux commerçants et artisans confrontés pour la deuxième fois au cours de cette année à la fermeture de leur commerce, soumet au Gouvernement une dizaine de propositions qui devraient permettre dans des conditions très précises la réouverture des commerces de proximité.

Cette contribution est placée sous le signe de la **responsabilité** parce que les maires sont pleinement conscients de la gravité de la situation sanitaire, de l'**équité** parce qu'ils constatent une différence inacceptable et injustifiée de traitement avec la grande distribution, et de la **solidarité** parce que le besoin d'un plan massif de soutien aux commerces de proximité s'impose rapidement sous peine de voir se multiplier les faillites.

C'est pourquoi l'APVF propose une dizaine de mesures conjoncturelles et structurelles devant permettre d'une part la réouverture des commerces et établissements de proximité, dans le strict respect des protocoles sanitaires, dans les délais les plus brefs afin de sauver la saison de Noël et des fêtes de fin d'année, et d'autre part de redynamiser et relancer les activités commerciales et artisanales dans le cadre d'un plan de relance véritablement territorialisé.

Les maires de petites villes veulent ainsi éviter une catastrophe économique prévisible si rien n'était fait.

Pour appréciable qu'elles soient, les aides économiques ne suffiront pas. C'est d'une relance de l'activité dont les commerces et le monde de l'artisanat ont le plus besoin avec un calendrier précis et des perspectives claires. L'APVF qui a milité et soutenu avec ardeur la mise en place du programme « Petites villes de demain », alerte sur les risques encourus pour la cohésion des territoires. Elle rappelle que les commerces de proximité, tout autant que les services publics, assurent la vitalité, et parfois simplement la survie, des territoires les plus éloignés des métropoles. Il y a donc urgence à agir en responsabilité.

[Télécharger la contribution de l'APVF](#)

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

